

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service de l'Urbanisme, de l'Aménagement et du développement du Territoire

Montmorency, le 2 0 FEV, 2020

ATTESTATION D'AFFICHAGE

OBJET : Affichage de la délibération tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency

Je soussignée Madame Michèle Berthy, Maire de la commune de Montmorency, certifie que la délibération (constituée de trois pages) du Conseil Municipal n°11 du 9 décembre 2019 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de révision du Règlement Local de Publicité de Montmorency a bien été affichée aux portes de la mairie située 2, avenue Foch à Montmorency du 16 décembre 2019 au 17 février 2020 inclus soit pendant une période de deux mois.

Michèle BERTHY

vice-présidente du Conseil départemental vice-présidente de la CA PV Forêt de Montmorency

Service urbanisme Téléphone : 01 39 34 98 10 Fax : 01 39 64 16 09

Courriel: stechniques@ville-montmorency.fr

Adresse postale Hôtel de Ville 2, avenue Foch BP 70101 95162 Montmorency Cedex